

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN

Les membres du Conseil Syndical se sont réunis le 18 juin 2025 à 09h30 à Le Pouzin, siège du SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN, régulièrement convoqués par le Président M. Jérôme BERNARD en date du 12 juin 2025.

Présent(e)s : M. Francis BARRY, M. Jérôme BERNARD, M. Mickaël BOUCHARDON, Mme Laëticia BOURJAT, Mme Stella BSERENI, M. Christophe MONTBLANC, M. Gilbert PETITJEAN, Mme Danielle RAMERINI, M. Max TOURVIELHE.

Présent(e)s en visio : M. Philippe BÉCHERAS, Mme Martine CARRIER, M. José ORENES LERMA (Suppléant de M. Patrick FRANCOIS), M. Didier BOULLE (Suppléant de M. Patrick GAUTHIER), M. Pierre MAISONNAT, M. Christian MASSOLA, M. Jean-Yvon MAUDUIT, Mme Isabelle MASSEBEUF (Suppléante de M. Gilbert MOULIN), Mme Christelle REYNAUD, Mme Bernadette MALARD (Suppléante de Mme Josiane SANCHEZ), M. Patrick SAIGNE, M. Bruno SENECLAUZE.

Absent(e)s : Mme Solange BERGERON, M. Aurélien FERLAY, M. Benoit VILLARD.

Excusé(e)s : Mme Agnès AUDIGIER, M. André BIENNIER, M. Claude BRUN, M. Antoine-Alexandre CAVROY, M. Jean-Luc CHAUMONT, M. Fabiano CHIARUCCI, M. Jean-Marie FOUTRY, M. Gérard GRIFFE, M. Jean-Michel LAMBERT, M. Fabrice LARUE, M. Jérôme LEBRAT, M. Grégory MAZET, M. Driss NAJI, M. Gérard ROBERTON.

Pouvoirs :

- M. Gérard ROBERTON donne pouvoir à M. Jérôme BERNARD.

Assistaient en tant qu'invités : Mme Odile DOUZET, M. Brice THIEBAUD, M. Frédéric JACOUTON, Mme Victoria BRIELLE, Mme Samantha CORVIONE, M. Jean-Louis MORIN (visio), Mme Antoinette SCHERER.

Nombre de membres en exercice : 38
Nombre de membres présents : 21
Nombre de suffrages exprimés : 34

- o Pour : 34
- o Contre : 0
- o Abstention : 0

Secrétaire de séance : M. Mickaël BOUCHARDON.

INSTALLATION D'UNE NOUVELLE CONSEILLERE SYNDICALE POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ANNONAY RHÔNE AGGLO SUITE À UNE DÉMISSION

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment sur l'article L5721-2 ;

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN

Vu les statuts du Syndicat Mixte Numérian validés par délibération du 15 décembre 2023 et notifiés par arrêté préfectoral n°07-2023-12-29-00005 du 29 décembre 2023 ;

Vu la délibération de la Communauté de Communes Annonay Rhône Agglo n° CC_2025_048 du 10/04/2025 ;

Il apparait, suite à la démission d'une élue issues du collège n°2, que les membres du Conseil Syndical doivent procéder à l'installation d'une nouvelle conseillère syndicale.

Pour mémoire, le Collège n°2 est composé d'établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre.

Une nouvelle représentante de la Communauté de communes Annonay Rhône Agglo en la personne de Madame Antoinette SCHERER devient membre titulaire au sein du Syndicat Mixte Numérian en remplacement de Madame Sylvette DAVID.

Il est annexé à la présente délibération :

- Annexe 1 : Courrier en date du 20 février 2025 de la préfecture de l'Ardèche autorisant la démission de Madame Sylvette DAVID.
- Annexe 2 : Délibération de la Communauté de communes Annonay Rhône Agglo n° CC_2025_048 du 10/04/2025 entérinant le remplacement de Madame Sylvette DAVID au sein du Syndicat Mixte Numérian,

Après l'exposé de M. Jérôme BERNARD, Président,

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** d'installer Madame Antoinette SCHERER comme conseillère syndicale en qualité de membre titulaire représentante du collège n°2.
- **AUTORISE** le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Le Pouzin, le 18 juin 2025,

Le Président,



Jérôme BERNARD